

L'adhésion des membres et les tarifs sont indissociables

Argent et esprit ...

Marc Müller

président mfe



Marc Müller

Au cours de ces dernières semaines, la SSMIG et mfe ont provoqué de la confusion et parfois même une certaine colère chez leurs membres. Je vous présente à tous mes plus plates excuses!

Après la fusion de la SSMI et la SSMG pour former la SSMIG, nous avons tenté d'étendre aux nouvelles données ce qui avait jusqu'à présent, depuis la fondation de notre association professionnelle en 2009, fonctionné sans problème entre la SSMG et mfe: nous avons, dans l'objectif d'économiser nos ressources, créé une banque de données commune des membres et envoyé une facture d'adhésion commune à tous les membres. Hélas, nous avons omis d'y joindre une lettre explicative.

Ceci a provoqué des réactions parfois vives de la part de certains membres, auxquelles nos bureaux administratifs réciproques n'était pas non plus suffisamment préparé.

Nous tentons à présent de clarifier les malentendus et d'arrondir les angles.

- Lors de la fondation de l'association «mfe – Médecins de Famille et de l'Enfance Suisse», la SSMG et la SSMI ont décidé de transférer directement leurs membres pratiquant en ambulatoire dans la nouvelle association et ont alors (2009/2010) indiqué à plusieurs reprises à leurs membres qu'ils avaient le droit, bien entendu, de quitter cette nouvelle association à tout moment. Fort heureusement, la majorité des membres ont décidé de poursuivre leur implication aussi bien dans la société de discipline médicale (responsable de la formation postgraduée et continue, ainsi que de la gestion du titre commun de médecin spécialisé) que dans l'association (responsable des questions tarifaires et ainsi, par exemple, du supplément à régler au médecin de famille à chaque consultation).
- Dès lors, les membres de la SSMG et de mfe ont reçu une unique facture d'adhésion de membre chaque année, ce qui comprenait en outre les frais d'adhésion à certaines associations régionales de médecins de famille et de l'enfance telles que HKO ou bien l'Association des médecins de famille et pédiatres bernois (VBHK). Durant cette période, les anciens membres SSMI ont, eux, reçu des factures distinctes. Ce fonctionnement a pu être maintenu sans problème durant 7 ans.

- En réalité, l'unique nouveauté est que les anciens membres SSMI, qui ont déjà réglé l'adhésion de membre mfe au cours des 7 dernières années, reçoivent désormais une facture commune pour la SSMIG et mfe.
- Par ailleurs, les anciens membres libres de la SSMI connaissent également une modification; nous prions les personnes concernées de bien vouloir prendre contact avec l'administration de la SSMIG pour plus d'explications.

Comme vous le savez, les sociétés de discipline SSMIG et SGP ont confié les négociations tarifaires à l'association professionnelle mfe. Après le rejet du Tarmed révisé au printemps, les négociations tarifaires vont actuellement bon train au sein de la FMH: le corps médical tente tout d'abord de trouver un dénominateur commun en interne pour un tarif révisé, avant de reprendre les négociations avec les partenaires tarifaires. Cette décision du corps médical a été source d'une grande nervosité chez les assureurs et les politiques; vous avez pu lire au sujet des avancées de Santé-suisse (tarif forfaitaire avec les ophtalmologues) et cu-

C'est la raison pour laquelle il est indispensable que nous faisons face, unis et forts! A cette fin, nous avons pour besoin d'une représentation maximale!

rafutura (proposition de correction unilatérale sur le tarif actuel). Vous trouverez dans cette édition de «Primary and Hospital Care» un article détaillé à ce sujet. C'est la raison pour laquelle il est indispensable, justement maintenant, que nous faisons face, unis et forts! A cette fin, nous avons pour besoin d'une représentation maximale! Nous avons besoin de vous en tant que membres dans la société de discipline, afin qu'à l'avenir aussi suffisamment de médecins de famille et de l'enfance puissent bénéficier d'une formation postgraduée, mais également en tant que membres de l'association professionnelle mfe, pour assurer les conditions de travail de l'avenir et un tarif adapté! Pour que l'organisation des médecins de premier recours soit forte et solide, nous avons besoin des deux bras, le professionnel et le syndical; «l'argent et l'esprit», pour citer Jeremias Gotthelf.

Correspondance:
Dr med. Marc Müller
Ärztegemeinschaft
Joderlicka
CH-3818 Grindelwald
marc.mueller[at]hin.ch